

Séance du 15 décembre 2010

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Transfert de compétences au bénéfice de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie- SATT

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle conseil de la Maison des services à l'étudiant du site du Mont Houy de l'Université le 15 décembre 2010 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Le Président présente au conseil le transfert au bénéfice de la société d'accélération de transfert de technologie- SATT, des compétences suivantes :

Dans le domaine du financement et de l'accompagnement :

- Etude des débouchés des travaux des chercheurs et identification des projets innovants les plus prometteurs ;
- Financement de la maturation des projets les plus prometteurs, suivi de la commercialisation et des droits de propriété intellectuelle dans le monde économique des projets des unités de recherches et des projets en partenariat avec des petites et moyennes entreprises ;
- Financement du dépôt, de l'entretien et de la défense des titres de propriété intellectuelle retenus par la société ou résultant d'un projet de la maturation financé par elle ;
- Analyse des coûts et des bénéfices de chacune des actions ;

Dans le domaine des prestations de services :

- Détecter des innovations ayant un potentiel de valorisation
- Détecter les besoins des entreprises
- Gérer des portefeuilles de droits de la propriété intellectuelle
- Appuyer la négociation de contrats relatifs à des projets de recherche avec des entreprises ;
- Sensibiliser les personnels et étudiants à l'innovation
- Promouvoir et réaliser des actions de veille, de cartographie de l'offre de recherche et de plates-formes technologiques, de détection de partenaires

Dans le domaine des activités optionnelles :

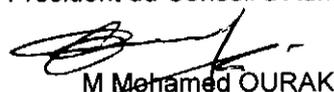
- Financement et accompagnement de l'incubation d'entreprises innovantes liées à la recherche publique, après intégration de structures d'incubation existantes financées sur fonds publics

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LE TRANSFERT DE COMPETENCES SOUS RESERVE QUE L'UVHC PARTICIPE A LA GOUVERNANCE DE LA SOCIETE D'ACCELERATION DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE- SATT.

Fait à Valenciennes, le 16 décembre 2010

Le Président du Conseil d'Administration,



M Mohamed OURAK

Date de publication : 31/01/2011